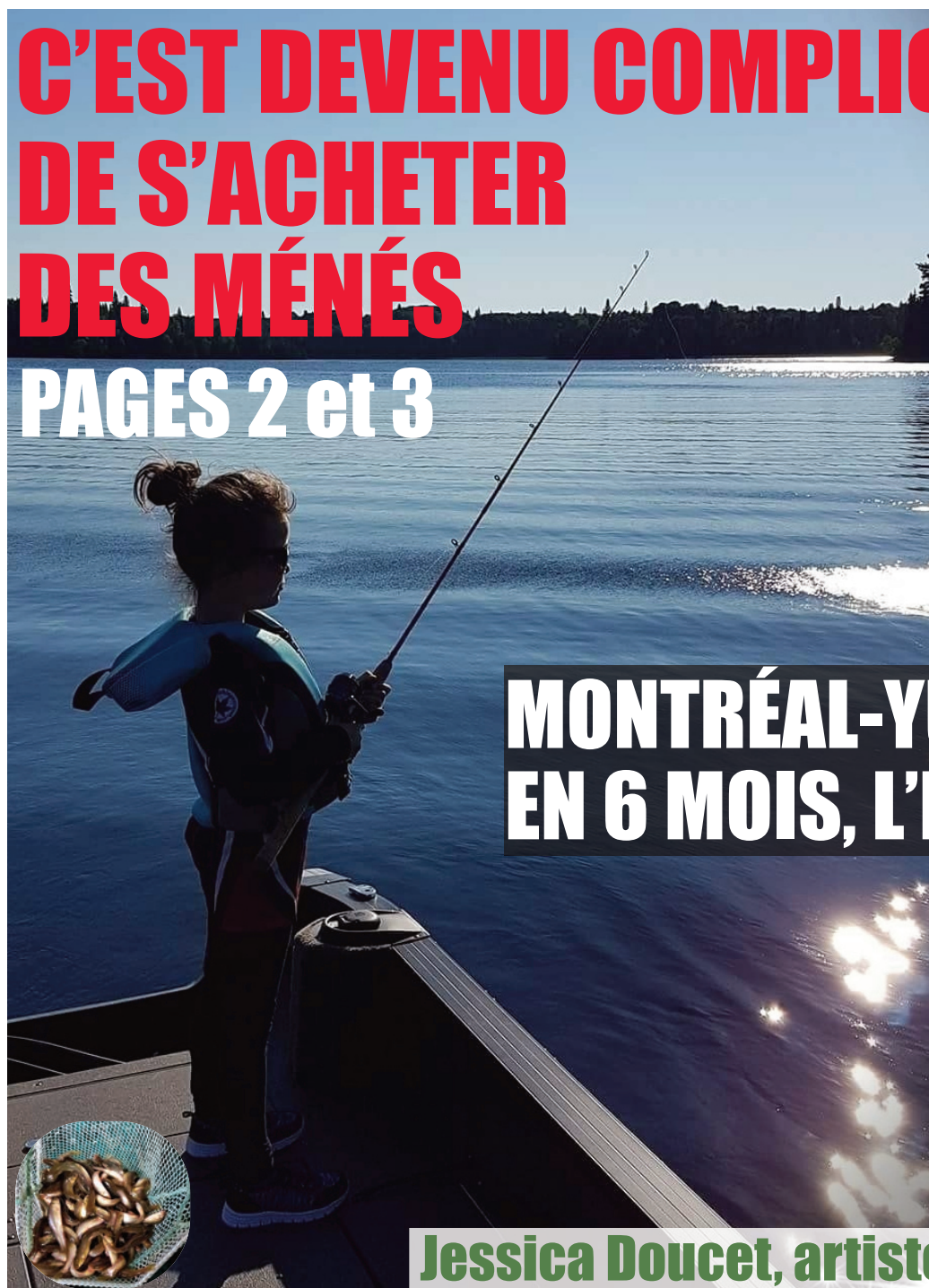


C'EST DEVENU COMPLIQUÉ DE S'ACHETER DES MÉNÉS

PAGES 2 et 3

**MONTREAL-YUKON
EN 6 MOIS, L'HIVER !**

PAGE 15



PAGE 10

Jessica Doucet, artiste du bois



2022 FORD EDGE TITANIUM AWD

PAIEMENTS AUX DEUX
SEMAINES
DE **344,79 \$ + TVH**

84 mois

**Copilote
360°**

**12
Haut-parleurs**



Sièges en cuir



Unité 22-39

888 362-4011 Hearst • 888 335-8553 Kapuskasing • Lecoursmotorsales.ca

Attention : les ménés n'ont plus le droit de traverser le chemin de fer

Par Steve Mc Innis et Ellie Mc Innis

Lors d'une récente émission de l'Info sous la loupe sur les ondes de CINN 91,1 avec comme invité le député provincial de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgouin a pris par surprise une bonne partie de la population, surtout les amateurs de pêche, en révélant que prochainement, les ménés ne pourront plus être transportés d'un territoire à un autre.

Une nouvelle loi imposée par le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts mentionne qu'il ne sera plus permis d'acheter des appâts, ou *minnows*, sur un territoire et de les utiliser sur un autre territoire dès la prochaine saison de pêche. Pour les amateurs de pêche de Hearst, le passage du chemin de fer à l'ouest de la ville a été désigné comme ligne de démarcation.

Cette loi serait pour protéger les lacs des espèces envahissantes ou encore des bactéries. Ça n'en prendrait pas plus pour faire sursauter

le député de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgouin. « Il y a deux zones, donc les personnes qui vont acheter des ménés chez Typers ne pourront pas passer la *track* avec ces ménés-là. Ça veut dire que quand tu vas au Fushimi, si tu veux t'acheter des ménés, y faut que tu ailles les chercher soit à Longlac ou une place qui vend des ménés. Aucun sens! », déplore le député provincial.

Cette nouvelle loi complique largement les ventes des commerçants comme Typer's Bait and Tackle, installé sur la rue Front. « Le problème serait moins compliqué si je me bâtissais une autre *shop* l'autre côté de la *track* », déplore le propriétaire de Typer's, Sébastien Lizotte.

Résultat d'une étude
Une étude aurait été menée au

sujet de la contamination des cours d'eau du nord de l'Ontario il y a plusieurs années. Certaines recommandations de cette étude auraient tout simplement été mises en vigueur cette année. « Il y aurait eu des consultations.

C'est sûr que je vais rencontrer le MNR, je suis en train d'aligner ça parce que ça n'a aucun sens », soutient Guy Bourgouin.

« Ça, c'est des fonctionnaires

« Ça fait des années que j'essaie de faire changer des décisions aussi ridicules que ça, ça n'a aucun sens »

- Roger Sigouin

qui n'ont aucune conscience de comment ça fonctionne! Les deux bras m'ont tombé quand j'ai entendu ça. J'ai dit : "t'es pas sérieux". J'ai appelé mon collègue, Mike Mantha, puis lui aussi il était crinqué comme moi. Il m'a dit au téléphone : "faut tu pas être imbécile de mettre des lois de même" », ajoute-t-il.

« Décision ridicule »

Après plus de quarante ans au

conseil municipal de Hearst, le maire Roger Sigouin était dans tous ses états. Selon lui, il n'y a pas une grosse différence entre cette nouvelle démarcation et la ligne du caribou forestier. « On dirait que le ministère des Richesses naturelles a le tour de paraître et prendre des décisions ridicules et ça, ça me pue au nez », indique avec stupéfaction M. Sigouin. « Je vais leur faire une recommandation de commencer à numérotter les *minnows* pour les différencier et les vendre sur le marché. Ils sont rendus aussi stupides que ça. Ça fait des années que je suis à la Ville et j'essaie de faire changer des décisions aussi ridicules que ça, ça n'a aucun sens. »

Le premier magistrat déplore le fait que ce sont les entreprises qui paient la note. « J'aimerais voir cette gang de preneurs de décisions se partir en entreprise pis avoir des stupidités de même implantées dans leurs communautés, ça n'a aucun sens. »

L'Ontario entame son déconfinement

Par Émillie Pelletier - IJL - Le Droit

Le gouvernement ontarien a l'intention d'assouplir les restrictions liées à la santé publique tous les 21 jours au cours des trois prochains mois.

À compter du 31 janvier, les rassemblement pourront compter jusqu'à dix convives à l'intérieur et 25 à l'extérieur, et les salles de gym, les restaurants et cinémas, entre autres, pourront rouvrir leurs portes pour accueillir jusqu'à 50 % de leur capacité habituelle.

Cette mesure comprend aussi les établissements comme les bars, les cinémas, les centres d'achats, les musées, les zoos et les casinos. Les salles de spectacle et les lieux où sont tenus des événements

sportifs peuvent recommencer à accueillir 50 % de leur nombre de spectateurs habituel, jusqu'à un maximum de 500 personnes.

Le 21 février

Cette fois, les rassemblements pourront compter 25 personnes à l'intérieur et 100 personnes à l'extérieur.

Les établissements publics intérieurs où une preuve de vaccination est requise, notamment les restaurants, les gyms et les cinémas, n'auront plus besoin de limiter le nombre de clients qu'ils peuvent accueillir.

Les établissements à risque élevé où une preuve de vaccination est requise, par exemple les boîtes de nuit, les salles de réception pour

mariage, les bars de striptease et les « sex clubs », pourront augmenter leur limite de capacité à 25 %.

Les zones destinées aux spectateurs, comme dans les installations destinées aux événements sportifs, les salles de concert et les théâtres, pourront accueillir jusqu'à 50 % de leur capacité, peu importe le nombre de personnes que cela implique.

Le 14 mars

Quand 21 jours se seront écoulés depuis le 21 février, l'Ontario lèvera les limites de capacité dans tous les établissements publics intérieurs.

Une preuve de vaccination continuera d'être exigée dans les

établissements où elle est déjà requise.

Les limites de capacité seront aussi levées pour les services, cérémonies ou rites religieux.

La limite permise pour les rassemblements intérieurs pourra atteindre les 50 convives et il n'y aura plus de limite pour les rassemblements extérieurs.

Et les chirurgies?

Même si plusieurs établissements peuvent reprendre certaines de leurs activités, la province maintient la restriction selon laquelle seules les chirurgies urgentes peuvent être effectuées.



**MEUNIER
CARRIER**
— LAWYERS —

151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉCÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE



David Carrier, B.A. (Hons), J.D. Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. Daly Canie, B.A., J.D.
dcarrier@mclawyers.ca jmeunier@mclawyers.ca daly@mclawyers.ca

Dis-moi où tu achètes tes appâts, je te dirai où tu pêches!

Par Steve Mc Innis

Les nouvelles limites du transport des appâts compliquent largement les ventes des commerçants, dont Typer's Bait and Tackle situé sur la rue Front. Les propriétaires ont tenté d'obtenir des précisions concernant cette nouvelle réglementation auprès du ministère concerné.

En suivant cette nouvelle réglementation à la lettre, les pêcheurs se dirigeant vers les lacs à l'ouest de Hearst et au sud de la route 11 devront acheter leurs appâts à Longlac ou encore à Hornepayne pour que ce soit légal. Mais attention, si les lacs se trouvent au nord de la route 11, il s'agit d'un autre territoire qui comprend la Première Nation de Constance Lake, mais pas le village de Constance Lake où se trouve la scierie, puisque la démarcation entre ces deux territoires les divise.

Typer's Bait and Tackle se retrouve à la croisée de trois territoires, soit les zones 3, 7 et 8! Selon les divisions sur la carte, aucun commerce ne dessert la zone 3.

Inquiet face à l'avenir de son entreprise, Sébastien Lizotte de Typer's Bait and Tackle a communiqué avec le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts. « On a envoyé un beau e-mail, une belle map disant quel était le problème, puis la réponse qu'on m'a fait



Photo de courtoisie

Les propriétaires de Typer's Bait and Tackle, Sébastien Lizotte et Crystel Vallée, devront faire des changements majeurs à leur entreprise s'ils veulent offrir des appâts à leur clientèle selon l'endroit choisi par les pêcheurs. Installée sur la rue Front depuis de nombreuses années, l'entreprise devra se trouver un point de vente sur les autres territoires. Selon les dernières nouvelles du député provincial de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgouin, le ministère permettrait aux vendeurs d'appâts d'avoir trois différents réservoirs de ménés capturés dans les autres zones.

parvenir indique, et je lis leur e-mail tel quel : "It sounds silly a bit", mais d'aller acheter nos baits à deux ou trois heures en dehors de la ville ». Le problème serait moins compliqué si je me bâtissais une nouvelle shop l'autre bord de la track », explique avec stupéfaction le pêcheur professionnel.

Réponse du ministère

Dans la lettre de Sarah Mc Dougall, la coordonnatrice au ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts, envoyée aux propriétaires de Typer's Bait and Tackle, et que le journal *Le Nord* a obtenue, il est stipulé que la

stratégie ontarienne de gestion des zones des appâts a été finalisée en 2020 après un examen complet des options existantes et potentielles ainsi qu'une consultation et un engagement du public, des intervenants et de l'industrie. Elle ajoute qu'avant 2022, les appâts étaient déplacés sur de grandes distances et il y avait un risque que les espèces envahissantes et des maladies soient transportées par les appâts. Elle ajoute que cette nouvelle pratique aidera à protéger les poissons et la biodiversité de l'Ontario.

On peut également lire que cette décision a été prise pour diverses raisons, notamment puisqu'il s'agissait du choix des consultations, que les zones étaient déjà existantes et que les pêcheurs les

connaissent. Mme Mc Dougall répète à plusieurs reprises dans sa lettre que des consultations sur les propositions ont été menées en 2017 et des ajustements ont été proposés en 2019, et qu'aucun commentaire n'a été soumis.

Les réponses obtenues dans cette lettre sont très loin de convaincre le propriétaire du commerce. « C'est les mêmes minnows, les mêmes criques, c'est quoi qui arrive quand le minnow traverse la zone, cibole! Elle est où cette étude-là, et les consultations ont eu lieu où? J'aimerais, si c'est une aussi grosse étude que ça, qu'ils la mettent publique l'étude pour que le public comprenne aussi », exige-t-il avec conviction. Toujours selon la carte séparant les zones, les citoyens de Jogues et de Coppel ne pourront pas traverser la 583 avec leurs appâts, puisque la 583 divise les zones 7 et 8.

Vérifications

Le ministère responsable du dossier n'a pas encore indiqué comment les gardes forestiers feront pour faire respecter la loi. Selon le député provincial de Mushkegowuk-Baie James, Guy Bourgouin, les amateurs de pêche auront tout intérêt à conserver la facture de l'achat des appâts.

Selon ce que nous avons appris, les pêcheurs habitués de capturer leurs propres appâts devront pêcher dans la zone de leur adresse résidentielle permanente, peu importe où les appâts ont été ramassés.



Comme présenté sur cette carte, Typer's Bait and Tackle se retrouve à la croisée de trois territoires, soit les zones 3, 7 et 8! Selon la nouvelle loi, depuis le 1er janvier 2022, les appâts ne peuvent plus traverser les zones. « C'est les mêmes minnows des mêmes cours d'eau qui débute de la zone 3 qui passe sur la zone 8 et se termine sur dans la zone 7, c'est ridicule », déplore le propriétaire de l'entreprise.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés!

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél.: 705 372-5452 • Téléc.: 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile

REPENSER UNE SOCIÉTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES

Alors que le nombre de cas de COVID-19 atteint des seuils inégalés, il est devenu courant d'entendre des justifications pour le décès de personnes handicapées ou malades. En cette cinquième vague de COVID-19, nous continuons à faire face à la pandémie, mais nous avons également à combattre diverses formes d'oppression comme l'eugénisme et le capacitisme.

L'*Encyclopédie canadienne* définit l'eugénisme comme « un ensemble de croyances et de pratiques visant à améliorer la population humaine en contrôlant la reproduction ».

Ce mouvement prône la discrimination contre les personnes handicapées et malades, et le fait de limiter qui aurait le droit d'avoir des enfants. Selon l'épidémiologiste et chercheur à l'Université libre de Bruxelles Marius Gilbert, l'eugénisme va même jusqu'à suggérer, dans certains cas, de tolérer ou d'accepter l'impact d'une maladie sur ces personnes, ou même leur mort. Il consiste en d'autres cas à mettre en place des mesures et des politiques qui les mettent en danger.

Sous tous ses aspects, l'eugénisme sacrifie les personnes handicapées et malades, et tente de présenter ces sacrifices comme justifiés et inévitables.

On retrouve parallèlement le capacitisme, « une forme de discrimination, de préjugé ou de parti pris systématique à l'encontre des personnes handicapées. » Combinée à l'eugénisme, cette forme d'oppression permet au reste de la population d'oublier ce qu'est devenue la vie des personnes handicapées et malades pendant la pandémie.

Ces attitudes et les politiques qui en découlent en temps de pandémie rejoignent celles que l'on comprend habituellement comme eugénistes. Pensons à la stérilisation forcée qui continue d'être employée sur les femmes autochtones ou encore au choix, de moins en moins hypothétique, de certaines caractéristiques physiologiques d'un enfant tôt après la conception, sans parler des avortements sexosélectifs.

Si la réaction eugéniste à la pandémie ne semble pas aussi troublante ou spectaculaire que ces derniers cas, c'est que nous avons l'habitude des discours et politiques capacitistes.

Puisque le capacitisme et l'eugénisme sont rarement des sujets de discussion en public, nos préjugés, nos attitudes et nos actions sont rarement critiqués. Nous devons donc apprendre à reconnaître ces discours et politiques, ainsi nos actions qui les renforcent.

On efface pour avoir moins peur

Cette acceptation de sacrifier les plus vulnérables est palpable dans les discours sur la pandémie. Elle est présente dans nos manières quotidiennes de faire face à la menace et de minimiser le danger afin de mieux l'oublier et de mieux fonctionner.

À titre d'exemple, au début janvier, la directrice des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) aux États-Unis, Rochelle Walensky, a affirmé qu'elle trouvait encourageant que plus de 75 % des personnes décédées de la COVID-19 présentent plusieurs comorbidités. Autrement dit, ce sont surtout des gens malades et vulnérables qui en meurent. Est-ce encourageant que ces personnes meurent? Ou est-ce seulement acceptable? Pensons-y!

On oublie que même avec le vaccin, un changement de médicaments pourrait être nécessaire pour mieux combattre le virus, ce qui risque de mener à d'autres problèmes de santé.

Encore un exemple, peut-être moins direct, mais non moins réel : on

justifie le fait de garder les écoles ouvertes en citant la santé mentale des enfants, mais on passe alors sous silence le manque de services de santé mentale pour les enfants qui remonte à bien avant la pandémie.

Par ailleurs, on ne tente pas de mitiger l'effet d'une conscience du danger sur les enfants déjà aux prises avec des troubles d'anxiété et de dépression, et qui s'exposent au contact des autres dans des salles mal ventilées.

Puisqu'il s'agit de préserver leur santé, où sont les services de santé mentale qui pourront sauver les vies d'enfants et de jeunes et leur permettre de participer pleinement à l'école et dans le reste de leur communauté et société?

Or, beaucoup de personnes handicapées ou malades ont besoin de soins réguliers et en sont ainsi privées, sans compter qu'il était déjà difficile d'obtenir ces soins avant la pandémie étant donné le sous-financement des systèmes de santé au Canada.

Le danger des probabilités

En temps de pandémie, il est normal et sans doute inévitable de chercher à se rassurer. Le nombre de personnes qui souffriront des séquelles de la COVID-19 sera peut-être relativement petit, surtout parmi les personnes vaccinées. On se le rappelle souvent.

Mais ignorer les petits nombres, c'est oublier qu'ils ne sont petits qu'en relation à l'ensemble de la population. Se rassurer de ce nombre, c'est accepter de laisser souffrir ou mourir.

Se rassurer en se disant que le pire sera évité si on n'a pas de « comorbidités », c'est mettre en pratique l'idée que les vies de personnes malades ne valent pas la peine d'être vécues. C'est se le répéter sans cesse, au point d'en venir à le croire, et c'est le leur répéter sans cesse.

Se limiter aux seuls cas de COVID-19, c'est aussi oublier tous les soins qui ne sont plus ou rarement prodigués pour les autres maladies et conditions. Les personnes handicapées et malades ont les mêmes droits que le reste de la population. Pourtant, les politiques et attitudes actuelles les empêchent souvent de les faire valoir.

Les discussions publiques mentionnent rarement les personnes handicapées et les dirigeants tendent à ne pas écouter leurs demandes ou même les recommandations des organismes chargés de les protéger.

Cette ignorance décidée encourage le capacitisme et l'eugénisme qui sont exacerbés par la pandémie.

Nombre de personnes handicapées et malades ont déjà fait valoir le besoin de protections supplémentaires et de mesures qui leur permettraient de vivre sans s'isoler complètement. Les attitudes et politiques eugénistes les forcent soit à s'exposer à un risque beaucoup plus grand que le reste de la population, soit à se retirer presque entièrement de la vie sociale, ce qui n'est souvent pas possible pour des raisons affectives ou économiques, considérant que les personnes handicapées et malades se trouvent souvent dans des situations économiques précaires.

Il reste donc à les écouter. La situation de pandémie pourrait être l'occasion de repenser ce qu'est une société juste pour les personnes handicapées ou malades, que leur condition soit chronique ou passagère.

Jérôme Melançon

Professeur agrégé en études francophones et interculturelles ainsi qu'en philosophie à l'Université de Regina.

LES
Médias
de l'épinette noire

JOURNAL
LE NORD

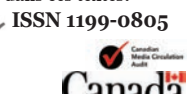
CINN911.com

Équipe
Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Jean-Philippe Giroux
Charles Ferron
Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca
Dan Yangary
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Distribution
info@hearstmedias.ca
Anouck Guay
Webmestre

Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Révisseuse bénévole
Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Elsa St-Onge
Renée-Pier Fontaine
Chroniqueuses
Sites Web
lejournallenord.com
Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)
Facebook
fb.com/lejournallenord

Fondation
Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation
Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearth (ON) PoL 1No
705 372-1011
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La

responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.
Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.



Ordinaire, plus et suprême : Mattice aura à nouveau une station-service

Par Jean-Philippe Giroux

Bientôt, il sera possible de faire le plein entre Hearst et Opasatika. Le propriétaire de l'entreprise Tibob Gas+ attend patiemment le début des travaux d'installation des réservoirs d'essence au cœur de la communauté de Mattice.

Le propriétaire, Robert Rodrigue, explique que le poste d'essence devait être prêt bien avant, mais que la pandémie a retardé le processus.

« Tout est lent à cause de ça, à cause de la covid », dit-il, mentionnant que les travaux de construction devraient commencer la semaine prochaine si tout se déroule comme prévu.

La station-service offrira de l'essence ordinaire, plus, et suprême. Auparavant, il n'y avait que l'option ordinaire.

« On est vraiment content et on a bien hâte que le service soit en [place], ni plus ni moins, pour utilisation », commente Marc Dupuis, maire de la Municipalité de Mattice-Val Côté.

Pour l'instant, les conducteurs

voyageant sur la route 11 doivent faire un plein d'essence soit à Hearst ou à Opasatika, avec 60 kilomètres de distance entre les deux municipalités.

Les résidents de la région se sont adaptés depuis la perte de la quincaillerie Missinaibi Hardware à Mattice, en juillet 2020, où il y avait une station-service ainsi qu'un bureau de poste.

De nos jours, les gens font le plein en même temps que leurs commissions, raconte le maire, et se sont accoutumés à leur nouvelle routine. « Les gens s'adaptent, mais c'est encore mieux si on peut l'avoir directement dans notre petit village », explique le maire de Mattice-Val Côté, Marc Dupuis.

Il dit que l'été 2021 n'a pas été facile pour les amateurs des activités extérieures à bord d'un véhicule, dont le bateau et la motomarine. Ne pouvant pas faire le plein à Mattice, les résidents ont dû planifier leurs voyages en conséquence avant de partir en plein air.

Plus que du gaz

À l'intérieur de l'édifice où se trouvera le poste d'essence, il y a une quincaillerie avec une bonne variété de produits, et un bureau de poste pour les résidents de la région.

Dans le coin, devant la fenêtre, on voit que le propriétaire monte un comptoir en bois où il envisage d'éventuellement y servir du café, de la crème glacée molle et de la slush.

M. Rodrigue raconte qu'il offrira aussi des produits tels que des croustilles, du chocolat et des boissons gazeuses, en plus de quelques options sans gluten. Sa marchandise sera différente des produits disponibles à l'épicerie ou au dépanneur du village, dit Robert Rodrigue.

Tibob Gas+ est situé à l'ancien magasin Ameublement Leduc, à quelques pas de l'épicerie Au p'tit Marché.



Mattice-Val Côté rend publiques des offres d'achat

Par Jean-Philippe Giroux

Fausse alerte : aucune vente de l'aréna n'est prévue. En décembre 2021, la Municipalité de Mattice-Val Côté a rendu publiques des offres d'achat de certaines pièces d'équipement du complexe sportif de la municipalité, dont les pierres de curling et le tableau de pointage, histoire de maintenir la transparence. Marc Dupuis, maire de Mattice-Val Côté, clarifie que la Municipalité ne prévoit pas une vente de l'éventail de son équipement, à l'heure actuelle.

« Vu que ce sont des entités au niveau public, on a dû faire des offres publiques pour voir qui était intéressé de les acheter », dit le maire Dupuis.

Il précise que le complexe sportif n'a pas encore été acheté et que la Municipalité « ne vendra pas le stock avant de vendre l'aréna ».

La bâtisse faite de métal se démonte et se déménage, dit M. Dupuis, et le nouveau propriétaire aurait l'option de faire usage du lieu ou bien de partir avec les pièces.

« Si la personne décide de faire une entreprise à cet endroit-là, et

bien, à ce moment-là, il faut la vider », explique le maire.

La Municipalité n'a pas de contrôle sur les conditions quant à l'usage du bâtiment à la suite de la signature du contrat de vente, précise M. Dupuis.

La place d'un patinoire

Peu importe le dénouement, M. Dupuis veut s'assurer que la communauté ait accès à une glace communautaire.

« Dans un cas où l'aréna serait définitivement fermé [...], on va travailler fort pour ravoire une patinoire durant l'hiver », fait savoir le maire.

À titre d'exemple, si un acheteur ne cherche qu'à se procurer les pièces du bâtiment, le terrain sur lequel est installée la surface de la glace pourrait être utilisé durant la période hivernale.

Le complexe sportif de

Mattice-Val Côté est fermé depuis plus d'un an, suite à la décision du conseil municipal de cesser son exploitation, à cause d'un manque de revenus.

La Municipalité a perdu approximativement 500 000 \$ en impôts fonciers après la démolition des édifices de la compagnie TC Énergie.

Les Grandes familles de la région

En reprise

30 janvier : Famille Blier
6 février : Famille Dillon
13 février : Famille Vaillancourt
20 février : Famille Forcier
27 février : Famille Vachon
6 mars : Famille Joanis
13 mars : Famille Villeneuve

lundi 14 février

Pour 15 \$ **TVH incluse**, vous aurez droit à une clé USB CINN 91,1 avec les dix émissions 2022.

Il s'agira d'une cueillette de fonds !

Réservez votre clé dès maintenant

705 372-1011

Les dimanches à 15 h

CINN91,1.com

La 11 en bref : sécurité routière, centenaire et rénovations

Par Charles Ferron

Le gouvernement de l'Ontario met en place un groupe de travail portant sur les transports dans le nord de la province. Cette annonce arrive après un nombre croissant d'accidents survenus sur les routes 11 et 17.

Le comité consultatif instauré par la province évaluera les besoins spécifiques de la région en matière de transport pour faciliter les déplacements des citoyens ainsi que de la marchandise de manière sécuritaire. Les personnes siégeant à cette table tenteront également de trouver des solutions pour régler les problèmes actuels.

Plusieurs représentants du corridor de la route 11 feront partie du groupe de travail, dont le maire de Kapuskasing, Dave Plourde; l'ancien maire de Kapuskasing et président de la Commission de transport Ontario Northland,

Alan Spacek; ainsi que la mairesse de Val Rita-Harty et présidente de l'Association des Municipalités du Nord-Est de l'Ontario, Johanne Baril.

Festivités du 100e de Moonbeam

La mairesse de Moonbeam, Nicole Lévesque, ne croit pas que les festivités du centenaire de la municipalité seront trop affectées par les mesures sanitaires. La communauté a lancé ses premières activités le 7 janvier dernier avec l'Évènement tapis rouge permettant notamment le dévoilement du gentilé et de la chanson officielle du 100e.

Même si les plans doivent toujours demeurer flexibles à

cause de la pandémie, Mme Lévesque précise que le comité organisateur a planifié des activités tout au long de l'année pour éviter les effets des mesures sanitaires. Certains événements pourraient aussi se transformer de manière virtuelle au besoin. Pour l'instant, le comité du centenaire prévoit encore tenir un tournoi de pêche lors de la fin de semaine du jour de la Famille.

Rénovations à la bibliothèque

La Bibliothèque publique de Val Rita-Harty est en rénovations majeures depuis lundi. La Municipalité a reçu récemment une subvention de 150 000 \$ de la part du Fonds pour les communautés résilientes fourni à travers la Fondation Trillium de l'Ontario.

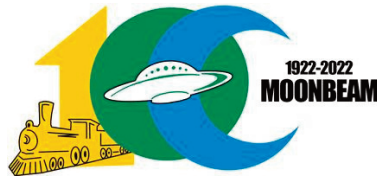
Une fois les travaux complétés, la bibliothèque bénéficiera,

entre autres, d'un centre de technologie et d'un coin conçu spécialement pour les enfants. Une date précise pour la fin des rénovations n'a pas été spécifiée.

Fin des travaux au bureau municipal

Les nombreux travaux effectués au bureau municipal de Moonbeam devraient être terminés cette semaine. Les rénovations, estimées à environ 300 000 \$, ont commencé en septembre dernier avec pour objectif d'être accessibles au personnel le 31 janvier.

Selon la mairesse de Moonbeam, Nicole Lévesque, le tiers du montant sera couvert par une subvention de 100 000 \$ reçue en 2020, alors que la balance devra être assumée par la Municipalité. La majeure partie des travaux a été consacrée à l'ajout de bureaux pour les employés.



Venez découvrir ce que nous avons à offrir à votre enfant !

Inscription à la maternelle VIRTUELLE

du 1^{er} au 28 février 2022



Pour découvrir l'école catholique la plus près de chez vous visitez www.cscdgr.education ou composez le 800 465-9984

400 résidences de Hearst auront accès à l'Internet haute vitesse

Par Jean-Philippe Giroux

Un plus grand nombre de résidents de Hearst auront accès à un meilleur service Internet. La Corporation Hearst Connect a obtenu une enveloppe de 763000 \$ du gouvernement fédéral afin de brancher 373 foyers de Hearst à l'Internet haute vitesse.

Le financement permettra à l'entreprise d'Internet et de téléphonie d'étendre son réseau de fibre optique dans divers secteurs de la ville, soit une section de

Saint-Pie X et une autre du côté est de la route 11 couvrant le terrain du Cecile Trailer Park et ses environs. De plus, les foyers du côté ouest de la route 11 jusqu'à l'intersection de la rue Cloutier, incluant Lecours Trailer Park, feront partie du projet.

En ce moment, le service Internet haute vitesse n'est pas fourni à 15 % des logements de la ville.

« L'Internet fiable et ultrarapide n'est plus un luxe, mais une nécessité », affirme Tania

Cossette, administratrice générale de Hearst Connect.

Le projet sera financé à 75 % par l'octroi fédéral et le reste proviendra de la Municipalité.

Hearst Connect a commencé les travaux d'installation il y a quelques mois et certains foyers ont déjà accès au service Internet haute vitesse.

« On prévoit compléter le tout d'ici la fin de cette année », informe Mme Cossette.

La nouvelle de l'investissement a

été annoncée le 24 janvier par Marc Serré, député de Nickel Belt.

« Notre gouvernement comprend qu'il est urgent et vital de brancher les régions rurales et éloignées de tout le Canada, y compris les régions du nord de l'Ontario », déclare M. Serré.

Le projet servant à connecter les résidents de régions rurales et éloignées à l'Internet à haut débit sera financé grâce au Fonds pour la large bande universelle.

Ontario : les taux d'absentéisme dans les écoles dépassent la norme

Par Jean-Philippe Giroux

À peine une semaine après la reprise de l'apprentissage en personne, la province de l'Ontario a annoncé la fermeture de 16 écoles. En tout, vendredi, 337 établissements scolaires avaient signalé un taux d'absentéisme de 30 % et plus, dont deux écoles à Hearst.

Le site Web du ministère dénombre toutes les absences signalées par les conseils scolaires, qu'elles soient liées à la COVID-19 ou non. Dans le nord de l'Ontario, les intempéries et l'annulation du transport scolaire sont à l'origine de plusieurs absences.

Selon les données provinciales du 21 janvier, 32,9 % du personnel et du corps étudiant de Clayton Brown Public School ont été déclarés comme étant absents et 33,3 % au Hearst High School.

À l'École secondaire catholique de Hearst, le pourcentage était de 14,5 % à l'issue de la semaine et à l'École catholique Pavillon Notre-Dame, 18,7 %.

Depuis lors, les taux d'absentéisme sont en baisse. À l'échelle provinciale, quatre écoles sont fermées en date du 26 janvier.

Nouvelle démarche

Depuis le retour en classe le 17 janvier, les écoles ontariennes n'ont pas eu à partager des informations portant sur les cas de COVID-19 en salle de classe et, comparativement à l'année dernière, l'Ontario ne publie plus son bilan quotidien des infections dans les écoles, à cause d'un accès limité aux tests de dépistage PCR utilisés pour déterminer le nombre de cas, explique le gouvernement Ford.

Stephen Lecce, ministre de l'Éducation, exhorte les parents des élèves à faire vacciner leurs enfants, à effectuer un autodépistage chaque matin et à utiliser les tests rapides fournis par le gouvernement de l'Ontario. Cependant, les résultats des tests antigéniques rapides ne font plus partie des chiffres officiels de la province.

En matière d'absentéisme chez les élèves et le personnel, les parents seront tenus au courant lorsque le pourcentage arrivera à 30 %, peu importe la nature de l'absence. Le message en question pourrait inclure l'annonce de la fermeture de l'établissement ou l'augmentation des mesures sanitaires, élabore le Dr Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario.

Les informations au sujet des absences en milieu scolaire sont accessibles au public en ligne depuis lundi et seront mises à jour quotidiennement.

Le rapport en ligne ne comprend pas les fermetures régionales dans les circonscriptions de santé publique locales ainsi que les fermetures liées à des pannes d'électricité ou au climat.



Ontario en bref : garderies, cerfs et variants

Par Jean-Philippe Giroux

Doug Ford, premier ministre de l'Ontario, a annoncé mardi que la conclusion d'un accord sur le programme de garderies à cout réduit avec le gouvernement du Canada arrivera bientôt. M. Ford a commenté le sujet à une émission de radio à Kenora, suite à la nouvelle, lundi, d'une entente entre le territoire du Nunavut et Ottawa pour des services de

garde à 10 \$ par jour. L'Ontario est désormais la seule province à ne pas avoir établi une entente avec le gouvernement fédéral. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, a mentionné que le fédéral était prêt à signer un engagement avec le gouvernement Ford depuis plusieurs mois.

Cerfs et COVID-19

En Ontario, cinq cas d'infection à

la COVID-19 parmi des cerfs ont été dénombrés, soit les premiers cas signalés chez les animaux sauvages en province, confirme le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Ressources naturelles et des Forêts de l'Ontario. Ce dernier annonce qu'il n'y a pas de transmission connue du cerf à l'homme pour l'instant, en se

fiant aux informations actuelles.

Variants

L'Ontario surveille la Colombie-Britannique qui a détecté au moins 66 cas du nouveau variant BA.2, ce qui dépasse le bilan initial de l'Agence de la santé publique du Canada qui faisait état d'au moins 51 cas au pays. Ottawa n'a pas précisé si d'autres provinces étaient touchées.



IG WEALTH MANAGEMENT

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826

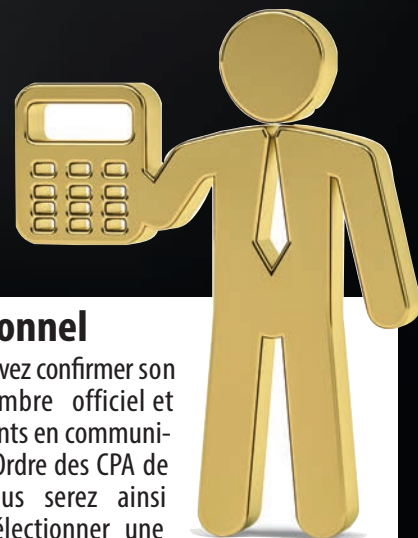


- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques

- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études



Prêt pour la saison des **IMPÔTS?**



Impôts : 3 conseils pour choisir un professionnel

Faire soi-même ses déclarations de revenus peut s'avérer compliqué et prendre beaucoup de temps. Si vous voulez simplifier le processus cette année, il est préférable d'engager un comptable ou un autre professionnel de la fiscalité. Voici trois conseils pour vous aider à trouver le meilleur candidat pour cette tâche!

1. VÉRIFIEZ LEURS FORMATIONS

Bien que plusieurs particuliers et entreprises privées offrent des services de préparation des déclarations de revenus, il peut être difficile de vérifier leurs titres de compétences. Par conséquent, il est préférable d'engager un avocat fiscaliste si vous gérez une entreprise ou un comptable professionnel agréé (CPA). Ce dernier a étudié officiellement l'impôt sur le revenu et suivi le Programme fondamental d'impôt pour perfectionner ses connaissances.

2. REGARDEZ LEURS ANTÉCÉDENTS

Si vous engagez un avocat fiscaliste, vous pouvez vérifier ses antécédents et vous assurer qu'il est en règle du Barreau de l'Ontario. Si vous employez un

CPA, vous pouvez confirmer son statut de membre officiel et ses antécédents en communiquant avec l'Ordre des CPA de l'Ontario. Vous serez ainsi assuré de sélectionner une personne compétente et digne de confiance.

3. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES HONORAIRES

Vous ne devriez jamais travailler avec un professionnel qui base ses honoraires sur un pourcentage de votre remboursement ou qui prétend pouvoir vous en obtenir un meilleur que ses concurrents. Il s'agit d'un signal d'alarme qui pourrait indiquer que la personne a l'intention de falsifier des informations, ce qui est illégal.

Enfin, n'oubliez pas qu'il est préférable d'engager un professionnel de l'impôt disponible toute l'année au cas où un problème surviendrait une fois la saison des déclarations de revenus terminée.



Mon argent pour la vie

Les clichés de la retraite, c'est dépassé. Pour la planification de votre vie financière et de votre retraite, voyez ce que l'approche personnalisée de la Financière Sun Life peut faire pour vous. Parlons-en dès aujourd'hui.



Luc A Dupuis, CFP, CLU, CH. F. C

Case postale 998, 914 rue Prince
Hearst ON P0L 1N0
705 362-4214
luc.dupuis@sunlife.com
www.sunlife.ca/luc.dupuis



JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

**RAPPORT D'IMPÔT
PERSONNEL
& CORPORATIF**

**HEURES
D'OUVERTURE**

*Du 14 février au
30 avril 2022*

**LUNDI AU VENDREDI
8 h 30 - 17 h 30**
Ouvert sur l'heure du dîner

**SAMEDI
Sur rendez-vous**

705-362-8841

info@jfrcpa.ca

www.jfrcpa.ca

14, 8e Rue
Hearst ON P0L 1N0

**Retraite
REER
Placements**

Nous sommes
l'avis indépendant

bakertilly

1021, rue George, Hearst On
Téléphone : 705 362-4261 • Télécopieur : 705 362-4641



Faites-leur confiance pour vos **impôts ou votre REER**



DILLON
BOOKKEEPING

Patrick Dillon
BOOKKEEPER

1228, rue Edward
Hearst, ON POL 1N0

705 372-3648
patodillon@outlook.com



REER ou CELI?

Laissez-nous vous conseiller.

SIGOUIN
FINANCIAL GROUP INC



La date limite des contributions à vos
REER pour l'année 2021 est le 1^{er} mars 2022.

Contactez

Eric ou Marie-Hélène

pour plus d'informations au :

705 372-6000



**Caisse
Alliance**

caissealliance.com

Épargner tôt, même un petit montant,
ça fait fructifier ses investissements
à travers le temps et se faire
accompagner par un conseiller
bienveillant, c'est rassurant!

Son ennui d'être seule à la maison se développe en une entreprise!

Par Renée-Pier Fontaine

Les possibilités sont infinies quand on travaille avec une matière première telle que le bois selon Jessica Doucet, artiste du bois. La création de décoration est ce qui passionne l'entrepreneure locale. Depuis août 2020, elle a décidé de se lancer en affaires en faisant de sa passion une petite entreprise, Naturally Crafty.

Il n'y a pas d'âge pour se trouver une nouvelle passion. «Ç'a commencé juste parce que je trouvais le temps long toute seule à la maison, puis j'ai toujours aimé ça faire des projets. Je me suis achetée une machine, qui s'appelle une Cricut, et j'ai commencé avec des petits projets simples. Ce que j'aime du bois c'est que tu peux voir l'évolution de ton projet», dit-elle.

Le processus de création, c'est ce qui rend chaque enseigne unique. Jessica débute avec des morceaux de bois, souvent du bouleau ou du pin blanc, sinon elle travaille aussi avec du contreplaqué ou des palettes de bois de toutes tailles. Ensuite, elle coupe et sable pour faire la base de l'affiche. Elle crée les pochoirs à l'ordinateur et les transfère dans



Jessica Doucet a découvert une nouvelle passion en période de pandémie. Elle manie le bois pour en produire des décorations sur mesure et selon les demandes. Photo : Renée-Pier Fontaine

un programme qui imprime le mot ou la phrase que le client désire sur un collant.

L'entrepreneure peint les pochoirs à la main ou lorsqu'il s'agit d'une création en 3D, elle travaille le panneau de fibres à densité moyenne (MDF) à partir du pochoir avec un autre outil spécialisé. Elle s'occupe aussi

d'encadrer certaines de ses créations pour leur donner un style différent.

Dès que ses premiers projets ont été publiés sur Facebook, l'intérêt pour l'achat de ceux-ci s'est fait instantanément. «Au début tu ne t'attends pas à ça, mais j'ai vu qu'il fallait que j'organise mes commandes et que je compte

mon temps. Des fois, je pensais qu'un projet ne prendrait pas trop de temps, puis finalement c'était pas mal plus long que je pensais», dit Mme Doucet.

Plus de 95 % des commandes sont des demandes personnalisées, ce qui ne lui laisse pas beaucoup de temps pour faire des décorations plus génériques et tenir un inventaire. Cette année, son objectif est de s'accorder plus de temps pour réaliser ses commandes et d'améliorer son sens de l'organisation, côté gestion.

L'esprit entrepreneurial fait partie de la vie de Jessica depuis longtemps. Son grand-père Lanoix, ses oncles, sa mère et même son conjoint sont tous des entrepreneurs chevronnés. Un cours collégial en administration des affaires lui a permis de développer son intérêt pour la comptabilité et la création de projets. Jessica travaille d'ailleurs dans son domaine d'études en plus d'aider les membres de son entourage avec leur comptabilité.

On peut suivre Jessica sur la page Facebook ou Instagram de Naturally Crafty ou au www.naturallycraftyjessdoucet.com.

Un Sénégalais impliqué dans sa communauté d'accueil

Par Renée-Pier Fontaine

La clientèle régulière du Tim Hortons de Hearst a probablement été servie au moins une fois par Babacar Fall. Son énergie et son sourire font en sorte qu'on le remarque rapidement.

Babacar est arrivé à Hearst en 2019 en provenance de Dakar, la capitale du Sénégal. Titulaire d'un cours universitaire de premier cycle en comptabilité au Sénégal, il a été informé par une amie qui étudiait à l'Université de Hearst de l'opportunité de faire un bac en administration des affaires dans une institution francophone avec des cours en bloc. «Je me suis dit que de faire mon cours en administration des affaires ici, le marché du travail serait beaucoup plus ouvert, donc pourquoi ne pas venir ici», indique-t-il.

Babacar est aussi membre des pompiers volontaires de la Ville de Hearst depuis le mois d'avril 2021. «Le fait d'être pompier ici, c'est juste ma passion. Quand

j'étais au Sénégal, j'ai toujours voulu rejoindre les militaires, mais bon, je n'ai pas eu l'occasion. J'ai aussi grandi à côté d'une caserne, donc je voyais les pompiers et tout. Quand je suis arrivé à Hearst, j'ai rencontré une personne qui fait partie de l'équipe; il m'a expliqué comment ça fonctionnait. Je me suis dit, pourquoi pas? Je travaille à temps partiel et je vais à l'école, et le reste du temps je ne fais rien!» Depuis qu'il a intégré les rangs des pompiers volontaires, Babacar a eu l'occasion d'acquiescer de l'expérience étant donné qu'il y a eu plusieurs incendies au cours de la dernière année.

La religion prend une place importante dans la vie des Sénégalais, catholiques ou musulmans. C'est une des grandes différences culturelles entre les jeunes de la communauté de Hearst et les étudiants provenant du Sénégal en particulier. L'Islam étant une

religion peu connue dans la petite ville, les lieux de culte sont inexistants. Les étudiants se rassemblent donc à différents moments pour prier, mais aussi lorsqu'il y a des fêtes religieuses importantes. Depuis l'arrivée de la COVID-19, le groupe d'étudiants est plus prudent et se rassemble moins souvent qu'avant, mais ils font quand même leurs prières tous les jours, individuellement.

Les activités d'hiver n'effraient pas Babacar depuis son arrivée au pays. Il a essayé plusieurs sports d'hiver comme le ski de fond, la raquette, la glissade, etc. Cet hiver, on lui a proposé d'essayer la pêche sur la glace et de faire des randonnées en motoneige. Étant quelqu'un qui aime bien le froid, la différence de température ne l'a pas choqué, c'est plutôt le taux d'humidité qui est plus difficile à endurer. «À Dakar, c'est très sec; ici c'est plutôt humide. Même que lors

des grandes chaleurs l'été, je dois dire que la chaleur est plus forte ici à cause de l'humidité.»

Babacar finira son bac cette année, au printemps 2022, et souhaite trouver un emploi dans la région, car il aimerait bien rester à Hearst.





Agence
Science-Press

Les ours dorment tout l'hiver? **FAUX!**

Par Catherine Crépeau



Chaque automne, les ours se réfugient dans leur tanière pour dormir jusqu'au printemps. Pourtant, si on s'en tient aux définitions de ce qu'est une hibernation, les ours ne seraient pas de vrais « hibernants ». Le Détecteur de rumeurs explique.

Ce qu'est l'hibernation

Pour comprendre l'activité, ou l'inactivité, des ours, il faut savoir ce que signifie hiberner.

L'hibernation est un état pendant lequel les animaux ralentissent leur métabolisme — parfois jusqu'à 98 % : cela se traduit par un rythme cardiaque plus lent, une respiration plus lente, et une température corporelle plus basse. Cela leur permet d'économiser de l'énergie et de survivre uniquement grâce aux réserves de graisse qu'ils ont accumulées pendant les mois « actifs ». Et ce, jusqu'à ce que la nourriture redevienne suffisante.

Les animaux vont refroidir leur corps de 5 à 10 °C en moyenne. Leur température peut ainsi descendre jusqu'à 0 °C (3,5 °C) chez l'écureuil terrestre (*spermophilus lateralis*) et même sous le point de congélation (-2,9 °C) au niveau de l'abdomen de l'écureuil arctique. Les rongeurs abaissent également leur flux sanguin et leur rythme cardiaque, qui peut passer de 350 battements à la minute à 4 pour le tamia et de 500 à 5 pour le lérot. Leur respiration se fait rare et des périodes d'apnée sont observées.

Ces changements pourraient être régulés par les niveaux d'adénosine dans le cerveau, indique une revue de la littérature sur l'hibernation chez les mammifères, publiée en 2007.

Pendant cette période de léthargie avancée, seules les zones du cerveau qui commandent les actions vitales de l'animal restent actives.

Pourtant, tous les hibernants ne « dorment » pas pendant des mois. Beaucoup se réveillent quelques heures à des intervalles réguliers, 3 à 5 fois pour le hamster doré et 15 fois pour l'écureuil terrestre, soit environ une fois par semaine. Ils le font pour se nourrir grâce à la nourriture amassée à l'automne, uriner et déféquer. Et l'exercice est exigeant : les hibernants dépensent environ 80 % de leur énergie pour se réveiller et se réchauffer par intermittence. Les marmottes peuvent le faire 12 à 20 fois pendant la saison d'hibernation.

On inclut néanmoins dans la liste des « vrais » hibernants les écureuils terrestres et les marmottes, de même que les mouffettes, les hérissons, les chauvesouris et certains hamsters.

Et les ours ?

Pourquoi les ours n'y figurent-ils pas ? En partie parce que leurs comportements ne correspondent pas entièrement à celui des

hibernants, du moins selon les critères des biologistes.

D'abord, les ours ne réduisent pas suffisamment leurs processus biologiques. Pendant leur sommeil hivernal, ils conservent une température corporelle relativement élevée, ne l'abaissant que d'environ 5 degrés. Cela leur permet de se réveiller plus rapidement en cas de danger que les hibernants typiques. Ces derniers peuvent en effet prendre plusieurs heures, voire une journée à se réveiller.

Ensuite, les ours peuvent se déplacer pour se nourrir ou s'ils sont menacés. Et les mères sont capables d'allaiter leurs petits. Elles se réveillent même pour mettre bas... avant de se rendormir !

La liste révèle aussi que ce sont surtout les petits animaux, comme les hérissons, les chauvesouris, les hamsters et les écureuils, qui hibernent. La raison est que le corps d'un ours est trop gros pour se débarrasser entièrement de la chaleur corporelle nécessaire à l'hibernation.

Par contre, les réactions métaboliques autres que la température sont, chez les ours, comparables à celles des autres hibernants : leur rythme cardiaque ralentit à environ 4 battements par minute et la consommation d'oxygène chute d'environ 75 % : les ours ne prennent qu'une ou deux respirations par minute. Cela suggère que les mêmes processus physiologiques sont en jeu chez les ours que chez les autres.

Torpeur ou hibernation

Pour ces raisons, plusieurs chercheurs préfèrent parler d'un « sommeil d'hiver » ou d'un état de sommeil léger appelé torpeur. Les auteurs d'un article publié en 2015 dans la revue *Physiology* parlent d'un état de torpeur continue, pendant plusieurs mois. D'autres chercheurs parlent de sommeil hivernal ou d'hibernation.

Quand il est dans cet état, l'ours maintient une température corporelle, une respiration et un rythme cardiaque normaux lors de ses périodes actives, mais lorsqu'il est inactif, il entre dans un sommeil plus profond qui lui permet d'économiser de l'énergie.

Verdict

Les ours n'hibernent pas complètement pendant l'hiver : ils ralentissent leur métabolisme, mais pas autant qu'un « vrai » hibernant, et ils restent suffisamment alertes pour se « réveiller » rapidement en cas de danger.

NE MANQUEZ
PAS LE



CE SAMEDI
29 JANVIER À 11 H

DE **1800 \$** CINN911.com

MOT CACHÉ

E	I	G	O	L	O	E	H	C	R	A	V	O	L	C	T	N	R	C	T
R	O	M	A	N	A	L	I	B	I	M	L	I	F	E	O	U	O	N	P
N	O	I	N	D	I	C	E	V	U	E	R	P	M	I	E	M	E	O	E
I	I	P	P	A	J	E	N	I	G	M	E	O	T	T	M	M	L	C	E
E	N	S	E	S	I	A	L	G	N	A	I	C	C	I	E	I	M	U	
L	R	T	S	M	O	B	I	L	E	N	U	E	S	N	C	L	P	E	H
E	O	I	R	A	N	I	A	R	T	D	P	S	E	I	P	R	R	E	A
M	R	G	O	I	S	A	R	M	E	S	A	V	E	M	E	T	N	R	S
T	A	E	I	T	G	S	P	D	N	I	E	R	O	I	R	D	O	V	T
A	O	R	T	Q	S	U	A	I	R	T	A	C	N	U	U	E	I	A	I
E	L	R	P	S	U	I	E	E	O	C	E	T	E	L	A	T	T	D	N
E	G	I	I	L	Y	E	H	R	C	R	E	M	R	E	E	E	I	A	G
S	D	A	E	O	E	M	Q	U	I	S	E	B	V	M	T	C	R	C	S
E	O	E	N	U	P	U	S	A	E	M	T	L	I	O	U	T	A	P	E
H	S	M	E	N	A	E	F	L	N	T	E	C	L	N	O	I	P	I	R
T	S	I	C	Y	O	F	E	D	I	A	E	T	E	E	C	V	S	E	T
O	I	R	S	L	A	S	L	I	E	A	L	U	H	P	V	E	I	G	A
P	E	C	T	R	O	M	R	A	R	L	T	Y	Q	O	S	U	D	E	E
Y	R	P	O	I	S	O	N	E	I	E	I	E	S	N	D	U	O	E	H
H	S	N	O	C	P	U	O	S	P	R	S	T	D	E	E	E	S	N	T

Thème : Agatha Christie / 8 lettres

A	D	H	Méthode	S
Accusé	Déduction	Hastings	Meurtre	Scène
Affaire	Délit	Histoire	Mobile	Série
Alibi	Détail	Hypothèse	Mort	Soupçons
Analyse	Détective	I	Mystère	Suspect
Anglaise	Dispari-	Indice	N	T
Archéologie	tion	Inspecteur	Nouvelle	Témoin
Arme	Dossier	Intrigue	P	Théâtre
Assassin	E	J	Person-	Torquay
C	Empreintes	Japp	nage	Train
Cadavre	Énigme	L	Piège	V
Commis-	Enquête	Lemon	Poirot	Vol
saire	Évène-	Lieu	Poison	
Complice	ment	Livre	Policier	
Couteau	F	Logique	Preuve	
Crime	Film	M	R	
	Flair	Marple	Roman	



Besoin d'une belle pièce de viande ou d'un bon repas chaud ?

Venez nous voir,

ou
passez votre commande
au

705 362-4517



Pourquoi les impôts des détectives sont-ils si bas ?

Car ce sont des maîtres de la déduction!



Réponse du mot caché : COUPABLE

Salade aux agrumes et aux betteraves

INGRÉDIENTS

- 1 pamplemousse rouge, pelé
- 1 orange
- betteraves tranchées, égouttées
- jeunes épinards biologiques
- 1/4 tasse (50 mL) vinaigrette citron et graines de pavot
- oignon rouge, tranché fin (facultatif)



PRÉPARATION

Tenir le pamplemousse sur le côté et le couper en 8 tranches.

Couper l'orange de la même façon en 8 tranches minces.

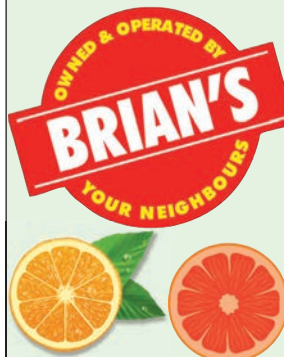
Utiliser 2 tranches d'orange, 2 tranches de pamplemousse et 4 tranches de betterave pour chacune des 4 assiettes à salade, et les déposer pour former un grand cercle, en les faisant chevaucher légèrement et en alternant les betteraves et les agrumes.

Mélanger délicatement les épinards avec 2 cuillères à soupe (25 mL) de vinaigrette.

Déposer un quart du mélange de salade au centre de chaque assiette.

Arroser les fruits des 2 cuillères à soupe restantes de vinaigrette (25 mL).

Servir immédiatement, et garnir d'oignons rouges, si désiré.



SUDOKU

7							6	8
	6							
5		8		9				4
4			7					
	9				1			
8		5				2	9	
		4		3			2	
9			1		8			5
						6	1	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 753

3	1	9	5	4	6	7	8	2
5	4	7	8	2	1	9	3	6
6	2	8	7	3	9	4	5	1
1	6	2	3	9	4	5	7	8
7	8	4	1	5	2	3	6	9
9	3	5	6	8	7	2	1	4
4	7	1	9	6	3	8	2	5
2	5	9	4	7	8	1	9	3
8	6	3	2	1	5	4	6	7

OFFRE D'EMPLOI HEARST- ONTARIO



COMMIS AUX PIÈCES

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN

+ BÉNÉFICES ET AVANTAGES SOCIAUX

Expert Garage Ltd. est à la recherche d'un commis aux pièces motivé et possédant une certaine expérience pour faire partie de son équipe!

Ce poste consiste à aider les clients à localiser les pièces requises, à fournir les prix et à compléter les commandes de pièces en ligne.

Les tâches comprennent, sans s'y limiter à :

- localiser les pièces et autres matériaux, et les expédier aux clients et autres succursales;
- fournir une assistance aux clients et aux techniciens de service au besoin;
- maintenir l'inventaire selon les normes de l'entreprise;
- préparer la commande de réquisition pour réapprovisionner les pièces et les approvisionnements;
- documenter et rapporter de manière précise et complète toutes les informations d'expédition, de réception, d'inventaire et de stock;
- utiliser des pièces et du matériel d'entreposage et des systèmes informatiques.

Compétences requises

- Diplôme d'études post-secondaires et expérience dans un domaine connexe seraient un atout
- Porter une grande attention aux détails ainsi que détenir de bonnes compétences en communication
- Entretenir de bonnes relations interpersonnelles afin de bien travailler en équipe
- Être capable de répondre aux exigences physiques du commerce de pièces/d'entreposage
- Posséder d'excellentes compétences en service à la clientèle, tant au téléphone qu'en personne
- Avoir des capacités au niveau informatique
- Être capable de soulever jusqu'à 50 livres

Expérience requise

- Expérience préalable dans l'industrie des pièces est un atout
- Base solide de connaissances et de compétences en pièces et en entreposage

Précautions en lien avec la COVID-19

- Suivre et maintenir les procédures de désinfection ou de nettoyage en place

Si vous croyez avoir les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour le poste et que vous aimeriez vous joindre à notre équipe dynamique, veuillez soumettre votre candidature à Yves Lacroix au plus tard le **28 janvier 2022**, à l'adresse suivante : ylacroix@expertgarage.ca.

Expert Garage Ltd. est un employeur garantissant l'égalité des chances. Nous remercions tous ceux qui postulent, cependant seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

OFFRE D'EMPLOI

Percepteur(rice) de taxes / Commis comptable / Comptes recevables

La Ville de Hearst est à la recherche d'une personne dynamique, fiable, autonome et très structurée pour pourvoir le poste de percepteur(rice) de taxes / commis comptable / comptes recevables.

Responsabilités principales :

- ✓ Maintenir le rôle d'évaluation municipale, effectuer la facturation et percevoir les taxes foncières et autres frais
- ✓ Expédier les factures d'utilisation de biens ou services municipaux et en assurer la perception
- ✓ Préparer une variété d'entrées comptables, de rapports financiers et comptables
- ✓ Participer à la fermeture mensuelle et annuelle du Grand Livre
- ✓ Contribuer aux études, actualisations et contrôles du système informatique

Compétences requises :

- ✓ Diplôme collégial ou universitaire en administration des affaires avec de préférence une concentration en comptabilité
- ✓ Une expérience connexe en comptabilité et dans le domaine municipal serait un atout
- ✓ La personne doit démontrer une aptitude marquée en informatique
- ✓ Le bilinguisme est nécessaire
- ✓ De bonnes aptitudes en communication orale et écrite

Salaire :

Le salaire est établi en fonction du Programme d'administration salariale, de la classification 9, qui se situe entre 57 838 \$ et 66 100 \$ annuellement, proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme d'avantages sociaux complet est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez consulter le site Web de la Ville : www.hearst.ca.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature avant **16 h, le mercredi 2 février 2022**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Janine Lecours

Administratrice en chef par intérim

Corporation de la Ville de Hearst

925, rue Alexandra

Sac postal 5000

Hearst, Ontario P0L 1N0

townofhearst@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur qui souscrit aux principes de l'équité en matière d'emploi et qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.

L'INFO SOUS LA LOUPE

AVEC STEVE MC INNIS

**TOUS LES
VENDREDIS DE
11 H À 13 H**

En reprise les samedis de 9 h à 11 h

Présenté par



AVIS DE DÉCÈS



Yves Plourde

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Yves Plourde, le 21 janvier 2022 à l'âge de 58 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil ses deux frères : André (Sylvie) et Claude, tous de Hearst. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces : Amanda de Red Lake, James de Sioux Lookout, Valérie de Hearst, Gabriel de Hearst et Angélique d'Ottawa. Yves sera énormément manqué par plusieurs arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces qu'il gardait près de son cœur et laisse plusieurs beaux souvenirs dans la mémoire de ses oncles, tantes, cousins, cousines et amis(es). Yves fut précédé dans la mort par sa sœur Line (1966), son frère Guy (2000), sa mère Colette (née Fournier, 2004) et son père Jean-Eudes (2016).

On se souvient de Yves comme d'une bonne personne, sympathique, tranquille et humble, au rire sincère et sonore. Il aimait les enfants, sa famille et ses amis(es). Très travaillant et toujours fidèle au poste, il était camionneur de métier pour Longval Transport pendant plus de 25 ans. Durant ses temps libres, il aimait la nature, la motoneige, la chasse, la pêche, le camping et la moto. Nous espérons tous qu'il savait combien il était aimé et apprécié.

Un rassemblement en la mémoire de Yves aura lieu à une date ultérieure.

En souvenir de Yves, des dons aux Enfants du Rotary ou KidSport seraient grandement appréciés. Vous pouvez aussi faire parvenir un don par chèque ou en argent comptant. Les chèques ou l'argent comptant peuvent être envoyés à la Ville de Hearst, à l'attention de KidSport Hearst, Sac postal 5000, 925 rue Alexandra, Hearst ON, P0L 1N0.

Co-op de Hearst

 Hearst Co-op

OFFRE D'EMPLOI Hearst, ON

PRÉPOSÉ AUX ENTREPÔTS

La Coop de Hearst est à la recherche d'un préposé aux entrepôts avec expérience dans le domaine et connaissance des matériaux de construction.

INFORMATION SUR L'OFFRE D'EMPLOI

- ✓ Service à la clientèle aux entrepôts
- ✓ Gestion et contrôle de l'inventaire
- ✓ Responsable des livraisons de marchandise

CANDIDAT IDÉAL

- ✓ Avoir une excellente connaissance des matériaux de construction
- ✓ Doit posséder un permis de conduire (Bonus : Fork lift, DZ, Zoom Boom)
- ✓ Doit être à l'aise en français et en anglais
- ✓ Être capable de travailler en équipe

Temps plein (saisonnier garanti 9 mois/année) 43½ h par semaine
Salaire selon la convention collective
Avantages sociaux

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CV à l'adresse suivante en personne ou par courriel :

info@hearstcoop.com

Hearst Co-op, 1105 rue George
 Hearst, ON P0L 1N0

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt; seulement ceux qui sont retenus en entrevue seront contactés.



BLUEBIRD BUS LINE

School Bus and Charter Service

Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line

est à la recherche
d'un conducteur d'autobus

Un poste à temps plein est disponible immédiatement
 pour la région de **HEARST**.

Envoyez votre CV

par courriel : office@bluebirdbusline.com
 ou communiquez avec nous par téléphone
 au 705 335-3341.



BLUEBIRD BUS LINE

School Bus and Charter Service

Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line

is now hiring a

School Bus Driver

A full-time position is available immediately
 for the **HEARST** area.

Forward your resume

by email: office@bluebirdbusline.com
 or contact us by telephone: 705 335-3341.

Co-op de Hearst

 Hearst Co-op

OFFRE D'EMPLOI Hearst, ON

CAISSIÈRE / COMMIS À L'INVENTAIRE

La Coop de Hearst est à la recherche d'une personne dynamique avec beaucoup d'entregent, prête à relever des défis

TÂCHES

- ✓ Service à la clientèle
- ✓ Gestion et contrôle de l'inventaire

CANDIDAT·E IDÉAL·E

- ✓ Avoir une excellente connaissance des matériaux de construction et quincaillerie
- ✓ Doit être à l'aise en français et en anglais (parlé et écrit)
- ✓ Être capable de travailler en équipe
- ✓ Excellentes compétences informatiques

Temps plein (saisonnier garanti 9 mois/année) 43½ h par semaine
Salaire selon la convention collective
Avantages sociaux

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CV à l'adresse suivante, en personne ou par courriel :

info@hearstcoop.com

Hearst Co-op, 1105 rue George
 Hearst, ON P0L 1N0

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt; seulement ceux qui sont retenus pour une entrevue seront contactés.

Rémi Havrenne découvre le Canada en vélo, sous zéro !

Par Steve Mc Innis et Jean-Philippe Giroux

Un homme de Bruxelles, en Belgique, traverse une partie du Canada en plein hiver avec un simple vélo et une tente. Il se nomme Rémi Havrenne, et il était de passage dans la région la semaine dernière, lui qui est parti de Montréal le 22 décembre dernier.

Plusieurs personnes ont le réflexe de traiter le cycliste de fou en le doublant sur la route 11, d'autres admirent son courage, mais une chose est certaine, le Belge ne laisse personne indifférent. « J'ai commencé cette aventure pour plusieurs raisons, déjà pour découvrir le Canada dans son ensemble », indique le touriste de l'Europe. « Pourquoi le vélo ? Parce que ça me permet de faire ça plus lentement et du coup ça me donne accès aussi à des rencontres que je n'aurais pas si j'étais avec un van ou une voiture. » Ce voyage n'a pas été improvisé ; une préparation adéquate a été nécessaire avant le grand départ. « Le vélo a été monté dans un atelier à Montréal. J'ai rassemblé le matériel ici parce que j'avais apporté quelques affaires de chez moi, mais je n'avais pas du tout le matériel adapté. Je préférais l'acheter ici parce que dans mon

pays, il y a très peu de matériels qui sont adaptés à ces conditions hivernales. »

Habituellement, la visite du Canada se fait en été, loin des températures glaciales. « Je voulais découvrir surtout un vrai hiver canadien. De voir si c'est possible de vivre jour et nuit dehors, de continuer à faire du voyage à vélo dans ces conditions-là, et aussi évidemment pour le côté challenge que ça représente pour moi », ajoute-t-il en précisant que le périple se déroule assez bien jusqu'à maintenant, malgré les températures à près de -40 la nuit lors de son passage dans notre région.

Le voyageur ne dort pas uniquement au grand air : il accepte volontiers un gîte au chaud lorsque la possibilité lui est offerte. Les propriétaires du P'tit marché de Mattice l'ont accueilli pendant deux jours et une fois à Hearst, il a dormi au froid deux nuits et a obtenu une nuitée chez Francine et Michel Hoff avant de repartir vers Longlac.

C'est ce genre de contact que Rémi Havrenne apprécie grandement. « J'ai fait plein de belles rencontres jusqu'à présent. Donc, ça donne beaucoup de sens

au voyage malgré des conditions qui peuvent être dures et beaucoup de temps passé seul. » La route 11 n'est pas le meilleur endroit pour être en sécurité, surtout ces temps-ci avec le nombre croissant d'accidents. Toutefois, le principal intéressé ne semble pas connaître d'embûches. « J'ai un gilet fluorescent pour être bien visible, des lumières quand il faut, j'arrête de rouler dès qu'il commence à faire sombre, pour ma sécurité. Ce qui est aussi difficile sur le chemin, c'est l'accotement pour éviter les transports qui peuvent parfois

être effrayants. Mon expérience, pour l'instant : une grande majorité des conducteurs, que ce soit de voiture ou de camion, sont quand même assez prudents et s'écartent pour me laisser de la place pour me sentir en sécurité sur la route. »

Le cycliste connaît son trajet, mais il n'a pas de calendrier précis. Il sait qu'une dame l'attend à Thunder Bay afin de l'héberger pour une période de trois jours, mais il ne sait pas exactement la date. Il estime compléter son voyage dans cinq mois, au Yukon.



Rémi Havrenne de la Belgique est parti de Montréal en vélo, en direction du Yukon. Outre son vélo, ses bagages contiennent de quoi cuisiner, un matelas de camping, une tente, un sac de couchage, un tapis de sol et un matelas gonflable pour s'isoler du froid, ainsi que des réserves d'eau et de nourriture. Pour suivre son aventure : Yukon, ou la vie dans le froid (Facebook)

Un retour à la glace pour les équipes de la LHJNO

Par Jean-Philippe Giroux

Les amateurs du hockey n'ont plus à se tourner les pouces pour bien longtemps. La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario (LHJNO) annonce que les joutes de hockey faisant partie de la programmation reprendront le 3 février.

La province de l'Ontario permet aux équipes de la ligue un retour à leurs activités à compter du 31 janvier.

La reprise des activités trois jours suivant le déconfinement donnera aux équipes le temps de s'entraîner quelques jours avant de passer à l'action.

Le premier match met en vedette l'équipe des Lumberjacks de Hearst accueillant le Crunch de Cochrane. Le deuxième oppose les joueurs de l'Espanola Express aux joueurs des Cubs du Grand Sudbury.

Un calendrier mis à jour de la saison régulière sera publié par la

LHJNO dans les prochains jours, y compris le nombre de matchs qui seront joués par chaque

équipe.

D'autres mises à jour, incluant le format des séries éliminatoires,

seront annoncées par la ligue à une date ultérieure.

Offre d'emploi

Agent(e) soutien aux opérations Centre de services de Longlac

 Affichage complet : caissealliance.com/carriere

Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine

Rémunération : 35 259 \$ - 43 558 \$

Date d'échéance : le 8 février 2022 à 16 h

Sommaire :

La personne titulaire réalise diverses activités de nature opérationnelle en lien avec les processus associés aux produits et services de la Caisse. L'agent soutien aux opérations réalise des activités de nature cléricale pour l'ensemble des secteurs du centre de services et de la région.



Les avantages d'une carrière à la Caisse Alliance

- régime de retraite
- couvertures santé
- bon équilibre travail/vie personnelle

HUMAINS • DISPONIBLES • BRANCHÉS



École publique Passeport Jeunesse

maternelle à la 12^e année

Inscriptions acceptés
en tout temps au
passeport-jeunesse.cspne.ca
ou au 705 362-7111.

Une place pour chacun,
la réussite pour tous



Conseil scolaire public
du Nord-Est de l'Ontario